



# L'AETA c'est quoi ?

Association type loi 1901  
Crée le 03/08/1948 sous le n° 12 796  
et modifiée le 07/07/88 sous le n°5598

Siège social :

16, boulevard Lahitolle  
18021 BOURGES CEDEX

Domiciliation Bancaire :

CCP N ° 4874-46 N Paris

retrouvez l'AETA sur Internet

<http://secretariat.aeta.free.fr>

Cette association :

- a été déclarée en 1948, le 3 Août exactement, vu la loi du 1er Juillet 1901, sous l'impulsion de l'Ingénieur de l'Armement TISON,
- est composée d'amicalistes regroupés en sections, tous anciens des Écoles Techniques et des formations significatives,
- est administrée par un conseil d'administration d'une dizaine de membres, élus pour 3 ans,
- est présente :
  - dans les Etats Majors, Services Communs, gérés par la Direction de la Fonction des Personnels civils,
  - dans les établissements de la Délégation Générale pour l'Armement,
  - dans les établissements industriels travaillant pour les besoins de la Défense comme en particulier la SNPE, Nexter (ex GIAT Industries) et DCNS (ex DCN),
  - dans d'autres ministères et administrations (Agriculture, DRIRE,...),
- depuis le 7 Juillet 1988 a son siège : 16, boulevard Lahitolle - 18021 BOURGES CEDEX
- est apolitique, sans vocation syndicale et respectueuse des croyances et des religions,
- est basée sur l'amitié entre ses membres en privilégiant en son sein la solidarité, la convivialité et le respect.

Mais surtout, cette association:

- s'occupe au quotidien des problèmes des centres de formation de la Défense et de leur avenir,
- s'occupe au quotidien de la pérennité des corps techniques et statuts auxquels appartiennent ses membres,
- s'assure du maintien des relations avec nos administrations de tutelle par voies d'audiences et de courriers et en s'assurant de leur participation à la séance plénière de l'Assemblée Générale annuelle,
- s'assure de l'intégration des jeunes dans leur premier emploi, les amicalistes des sections locales les accompagnant dans leurs démarches,
- s'assure que les retraités lui restent fidèles en continuant à les associer aux réflexions ... et aux festivités,
- s'assure du suivi de ses adhérents en les aidant à mieux connaître les postes proposés au travers de conseils et d'aide à la reconnaissance de postes pour faciliter les mutations,
- s'impose d'être le plus au contact avec ses membres
  - en sollicitant les sections, à l'aide d'enquêtes,
  - en publiant un annuaire des amicalistes,
  - en publiant un journal Promotion à l'issue de la séance plénière de l'Assemblée Générale,
  - en publiant un bulletin de liaison Info-AETA contenant des informations réglementaires et sur la vie de l'amicale et de ses sections locales,
  - en diffusant toutes des information via le site Internet de l'Amicale et par courrier pour les amicalistes qui le souhaitent,
- elle doit:
  - être encore plus soudée, être encore plus à l'écoute des changements, en sachant évoluer et s'adapter,
  - avoir de l'ambition et s'ouvrir,
  - avoir le souci de l'unité et de la diversité,
  - pouvoir compter sur tous ses membres en s'affranchissant des clivages et autres différends,
- et enfin, vous apporter à toutes et à tous ce besoin actuel et vital d'écoute et d'information.